

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de la confiance que vous placez dans notre établissement. Je vous invite à consulter le site de notre collège **amjavouheysenlis.com**, vous pourrez découvrir le projet éducatif, pastoral et pédagogique ainsi que les diverses propositions de notre établissement, les informations concernant les frais de scolarité, de la demi-pension et le règlement des élèves.

Vous trouverez ci-joint un dossier comprenant :

- 1. Un formulaire de demande d'inscription
- 2. Une feuille de renseignements religieux

Ces deux documents doivent nous être retournés rapidement, correctement et lisiblement remplis (noms propres en majuscules d'imprimerie), datés, signés, accompagnés d'une lettre de motivation des parents et de la photocopie des relevés de notes des deux dernières années et de l'année en cours. En fin d'année scolaire, il faudra également fournir l'avis de passage dans la classe demandée et le certificat de radiation ou l'exeat pour les classes de 5ème, 4ème et 3ème. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Elisabeth ROUYER Chef d'établissement du collège

IMPORTANT: Toute inscription ne sera définitive qu'après décision du chef d'établissement à l'issue d'un entretien avec l'enfant et sa famille.

Ce rendez-vous vous sera fixé par le secrétariat par téléphone <u>dans la limite</u> <u>des places disponibles</u>. Etant donné le nombre très important de demandes, certains dossiers seront placés sur liste d'attente et seront étudiés au fur et à mesure des places disponibles. Les rendez-vous s'étaleront du mois de septembre 2023 à février 2024 pour les 6èmes et de décembre 2023 à juillet 2024 pour les autres classes.

"Tout homme a droit au respect et à une formation humaine et spirituelle"

Anne-Marie Javouhey

Collège Anne-Marie Javouhey 6, rue Anne-Marie Javouhey BP 10087 60304 Senlis cedex

Tél 03 44 53 11 66 Fax 03 44 53 34 29 direction@amjavouheysenlis.com www.amjavouheysenlis.com



RENTRÉE SCOLAIRE 2024 / 2025 DEMANDE D'INSCRIPTION

CLASSE DEMANDÉE: 6ème ULIS

NOM:	orimerie)		Prénoms :	m ucual)		
Date de nai	issance :	Lieu:	(Southgrief to preno		Départem	nent:
Nationalité	:			Sexe : Masculin	Féminin	(*)
Langue viv	vante 1 : ANGLA	IS BILANG	UE ANGLAIS	/ ALLEMAND (*) Place	es limitées	
		BILANG	UE ANGLAIS	/ ESPAGNOL (*) Places	s limitées	
	SEMENT FRÉQUE					
Nom de l'é	cole:			Commune :		
Adresse:					Code po	ostal:
Classe:	Cla	sse redoublée :	OUI NON	Si ou	i, laquelle :	
FRÈRES E	ET SŒURS - Nomb	re :		v v		
	Prénom :		le naissance :	Classe actuelle:	Établisser	ment:
1						
2						
3- 4-						
'						
PARENTS	0					
PÈRE :	NOM /Prénom : _					
	10717 1021 21					
			0			
	Tél. domicile :		Tél. profes			
	Tél. portable:		e-mail:			
MÈRE:	NOM /Prénom : _					
	Profession : _				-	
	Adresse : _					
	Code postal :		Commune:			
	Tél. domicile :		Tél. prof	essionnel:		
	Tél. portable:		e-mail:			
Situation fa						
En coa 1- 1	livoroo madada la !-					Condo non la
En cas de d	nvorce, produire le jus	sinicatii de la garde	de l'enfant.	Garde alternée	Garde par le pere	☐ Garde par la mere
te et signati	ure des parents :	Père:		Mère	:	
						,

RENSEIGNEMENTS RELIGIEUX

NOM:	Prénom de l'enfant :
Adresse:	
Code postal:	
Tél: Tél portabl	e:
Religion Madame : Religion	on Monsieur :
Date de naissance de l'enfant :	Classe 2023/2024 :
Religion de l'enfant :	
Votre enfant est-il baptisé ? oui non (1) Si oui, date et lieu du baptême :	
A-t-il fait sa première communion ? oui non si oui, date :	
Nombre d'années de catéchèse (y compris dans l'er	nseignement catholique):
De quelle paroisse dépendez-vous ? :	
Votre enfant souhaite se préparer : • au sacrement de baptême : oui non • à la 1ère communion : oui non • à la profession de foi : oui non	
Votre enfant appartient-il à un mouvement ? leque	1?
Vous souhaitez participer à l'accompagnement des oui non (1)	jeunes dans le cadre de la catéchèse :
Pour tous renseignements complémentaires, vous pastorale au 03.44.53.11.66	pouvez contacter une responsable de la
(1) rayez la mention inutile	

IMPORTANT

Le projet éducatif du Collège Anne-Marie Javouhey in d'enseignement chrétien (6ème/5ème) ou d'enseignement in prions de bien vouloir remplir la formule d'accord ci-après	religieux (4 ^{ème} /3 ^{ème}), nous vous
Je soussigné(e)accepte que mon fils, ma fille (Nom, prénom)participe aux temps de l'enseignement chrétien et religieux	
Date et signature des parents	Date et signature de l'enfant
Merci de fournir un certificat de baptême ou la photocopie le cas échéant.	du livret de famille Chrétienne,

NE PAS REMPLIR

ANNÉE 2023/2024

DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

1 6 '11	• • • •	Contract Contract		A ' F				£
I es tamilles se	a cifiiant	dans les	catedories	Aal	- inclus	COLVENT	impérativement	tournir:

- l'avis d'imposition 2022
- le relevé d'attestation de paiement des allocations familiales 2022 de JANVIER à DECEMBRE pour les familles de deux enfants et plus.
 - A défaut des ces pièces justificatives, le tarif le plus élevé sera appliqué (catégorie G)
- Les familles se situant en catégorie G, soit un montant minimum de 424 € par trimestre, n'ont pas à effectuer le calcul ci-dessous et à fournir de justificatif.

Revenu annuel re	éel /
	Total salaires et assimilés 2021 (cf. votre avis d'imposition 2022) avant déduction des 20 % ou 10 %
	Les prestations CAF ou de salaire unique, la pension alimentaire éventuelle, rentes
	Revenus divers : revenus immobiliers, loyers, pensions, revenus mobiliers
	Total 1/
Vos points de ch	arge
	2 points pour les parents (même s'il n'y en a qu'un au foyer)
	1 point par enfant à charge
	½ point par enfant à partir du 2 ^{ème} scolarisé dans l'Enseignement Catholique
	Composition de la fratrie à renseigner sur tableau Annexe 1 ci-dessous
	Total 2
Total 1 / Total 2	Revenus / points
	Catégorie calculée suivant tableau Annexe 2 ci-dessous

POUR INFORMATIONS

NE PAS REMPLIR

ANNEXE 1: COMPOSITION DE LA FRATRIE A LA RENTREE 2023/2024

Tableau à compléter obligatoirement

NOM	Prénom	Né(e) le	Etablissement fréquenté Public / Catholique
7			/
		/	

ANNEXE 2

Votre contribution est déterminée par application de la grille suivante :

		/	/
Catégorie	Quotient familial	Versement trimesti	riel <u>Ver</u> sement annuel
		/	
Α	Jusqu'à 4.978 Euros	77.00 Eur	ros 231.00 Euros
В	4.978 Euros à 6.814 Euros	/ 146.00 Eur	ros / 438.00 Euros
С	6.814 Euros à 8.140 Euros	222.00 Eur	ros 666.00 Euros
D	8.140 Euros à 10.170 Euros	297.00 Eur	os 891.00 Euros
Е	10.170 Euros à 12.306 Euros	371.00 Eur	os 1 113.00 Euros
F	12.306 Euros à 18.466 Euros	423.00 Eur	ros 1 269.00 Euros
,G	,		ment votre montant de scolarité par trimestre ou 1 272 € par an)

POUR INFORMATIONS



POUR INFORMATIONS

Association de Gestion du Collège Privé Anne-Marie Javouhey

6, rue Anne-Marie Javouhey BP 10087 - 60304 SENLIS Cedex

Tél: 03 44 53 11 66 - Fax: 03 44 53 34 29

www.amjavouheysenlis.com Siret: 780 577 680 00033

III - DEMI-PENSION

La demi-pension ne bénéficie d'aucune participation de l'Etat ou des collectivités locales. Elle est donc totalement couverte par les familles ; les prix indiqués couvrent toutes les dépenses : les frais fixes de la société de restauration, les consommations alimentaires, la surveillance, les nombreuses animations et l'amortissement du matériel.

COÛT

REPAS ISOLE (ticket) : 7.50 €

Annuel: 945 €

Trimestriel: suivre /a grille

		/					
ATTENTION		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre			
Trimestres comptables	ANNUEL	01/09 au 31/12/2023	01/0 <mark>1</mark> au 31/0 <mark>8/2024</mark>	01/04 au 28/06/2024			
1. Semaine normale :			Version Sales ISE				
- 4 jours	945€	385€	/280€	280€			
2. Semaine réduite (1 à/3 j) :							
- 3 jours	707€	287 €	/ 210€	210€			
- 2 jours	476 €	196 €	/ 140 €	140 €			
- 1 jour	231€	98€ /	70€	63 €			

ATTENTION : changement de régime

L'établissement, pour raison exceptionnelle et sur demande écrite des familles, pourra accorder un changement de régime qui ne prendra effet qu'à la fin des trimestres comptables. Aucun changement ne sera accepté en cours de trimestre.

- Les élèves peuvent apporter leur panier-repas uniquement sur prescription médicale. Une participation aux frais de surveillance, nettoyage... sera facturée aux familles. Le montant est fixé à 3 € par jour.
- Toute inscription au self implique obligatoirement l'utilisation d'une carte magnétique. Pour les nouveaux, les frais de création de la carte seront facturés 7 euros. En cas de perte ou de détérioration, une somme de 7 euros sera demandée pour son renouvellement.
- Les repas payés non pris seront remboursés uniquement en cas d'absence pour raison de santé (deux semaines minimum) justifiée par un certificat médical, ou en cas de départ de l'élève.
- Les jours fériés sont décomptés du forfait annuel.